

Published on *Mairie de Nargis* (http://www.mairie-nargis.com)

Accueil > C.C.A.S de Nargis

C.C.A.S de Nargis

CCAS de NARGIS

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale - CCAS - de la commune de Nargis doit être renouvelé pour 6 ans.

Les associations mentionnées à l'article L 123 - et R 123 11 du code de l'Action sociale et des familles, sont invitées à proposer un représentant au Maire de Nargis, Président du Conseil d'administration du CCCAS.

Les propositions écrites seront reçues en Mairie de Nargis, 1-21 rue de la Mairie , par voie postale ou électronique à l'adresse suivante : accueil@mairie-nargis.fr jusqu'au 2 juillet 2020

Thématique(s): Infos flash



Mairie de Nargis

1, rue de la Mairie 45210 Nargis 02 38 26 03 04 <u>accueil@mairie-nargis.fr</u>

Source URL: http://www.mairie-nargis.com/actualites/ccas-de-nargis